



COMMISSION  
SUPÉRIEURE  
TECHNIQUE  
DE L'IMAGE  
ET DU SON

**DEPARTEMENT EXPLOITATION SALLES ET DISTRIBUTION  
DEPARTEMENT SON  
COMMUNIQUE DE PRESSE  
DIFFUSION SONORE MULTI CANAL DANS LES SALLES DE CINEMA**

Lors de la réunion commune des départements Son et Exploitation Salles – Distribution de la CST, qui s'est tenue le 3 novembre 2011, les représentants et adhérents de la CST ont tenu à rappeler les principes généraux liés à la reproduction sonore des films en salle de cinéma, face notamment à l'arrivée de nouvelles solutions techniques de reproduction sonore.

La CST, de part ses missions statutaires, se doit d'assurer la veille technologique et le suivi normatif ayant trait notamment à la garantie du respect des œuvres lors de leur diffusion au public.

Aujourd'hui, les normes en vigueur concernant la reproduction sonore multi canal des œuvres cinématographiques (Afnor NFS 27100 « Salle de cinéma de type cinéma numérique » et ISO 26428-3 « Audio channel mapping and channel labeling ») définissent clairement la diffusion 5.1 comme base de référence de la diffusion multi canal, tout en laissant la porte ouverte aux évolutions dans ce domaine.

La CST tient à rappeler ici un principe fondamental du respect de l'œuvre :

Quel que soit le système de diffusion utilisé, les choix techniques et artistiques décidés lors du mixage du film doivent être intégralement respectés par les systèmes de diffusion. A ce titre, un mixage 5.1 doit impérativement être diffusé en 5.1 et ne peut en aucun cas être « up mixé » sous un autre format (multi canal discret ou processing audio) par un processeur inséré dans la chaîne de reproduction sonore. Les localisations de sources sonores, les équilibres de niveau et les spectres de réponses en fréquences doivent être intégralement respectés.

Toute nouvelle technologie devra donc disposer, en plus de ses nouvelles offres techniques, d'une configuration permettant de respecter intégralement les mixages 5.1.

Afin d'assurer le suivi de ces nouvelles technologies, la CST a créé un groupe de travail dont la mission est de proposer, en liaison avec les instances internationales, des recommandations techniques portant sur les mises en application des évolutions à venir de la diffusion multi canal.

Dominique Schmit, Responsable du département Son

Alain Surmulet, Responsable du département Diffusion, distribution et exploitation salles